VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 7 juillet 1903.

Mardi, la propriété No 809 rue Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourbon.

Succession de J. H. et Mary L. Campe.

No 70,133 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A"

PAR E. A. CARRERE, Encanteur, bureau rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 7 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 1er juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Bourbon, Dauphine et Quartier, lequel dit lot mesurant en mesure américaine, commençant à une distance de 54 pieds 2 pouces de l'encoignure des rues Hôpital et Bourbon, de 31 pieds 1 pouce et 1 ligne de face sur ladite rue Hôpital sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus du prix d'achat. L'acte de vente pardevant John Wagner notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour tier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. A. Woodville avocat.

6 juin — 4 7 14 21 28 — juil 5 7

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres, Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, près Carondelet MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne,

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne du côté vers la rue de Chartres et cent trente pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une élégante à deux étages des plus attrayantes avec et de grands salons, avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office en rez-de-chaussée et à l'étage supérieur 6 chambres, 2 cabinets vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale, ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande cuisine, écurie, cour pavées en Schilinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Busière Rozan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal, à l'encoignure de la rue Télémaque,

No 69 784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY,—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903 dans l'affaire de Mme Bridget Brennan femme de R. H. A. Mooney versus les mineurs Brennan, etais il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Génie formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal de Gasquet sur une profondeur entre lignes parallèles et égales sur la rue Télémaque et trente neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations consistant en une belle et agréable cottage résidence simple avantageusement située et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont une grande jardin arrangés en jardins et pelouses et avec allée pavée en Schilinger.

Conditions—Un tiers au plus comptant la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an l'intérêt, garantis par hypothèque spéciale sur l'immeuble vendu et privilège de vendeur et hypothèque sur le tout. Le paiement devant être fait après ratification de la vente et les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Wood notaire. Un dépôt de 10 0/0 lors de l'adjudication.

Z 8 juin—28 [illegible] 26 30

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR,

Les meilleurs tableaux, locaux, résultats.

Bureau: 633 Place Commerciale

24av—1an

VENTES A L'ENCAN.

Albert Brignoni.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR ORDRE DE L'ADMINISTRATEUR.

Le contenu du Magasin de Cigares No 430 rue du Camp, coin Poydras. Aussi le droit d'occupation.

Succession de Earl Howard.

No 70 542 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur, bureau No 738 rue Union, MARDI, le 14 juillet 1903, à 11 heures A. M., sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite Cour et Division, daté et signé le 30 juin 1903 le procédera de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir: le contenu dudit magasin de cigares, d'après l'inventaire enregistré, aussi le droit d'occupation jusqu'au 30 septembre 1903. Conditions—Comptant.

ALBERT BRIGNONI, Encanteur.

3 juin—3 13 14

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés.

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern: Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling

No 70 385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir:

Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit. Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet îlet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2e Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet îlet consistant des ci-après:

Le cottage simple en bois No 1603 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond, citerne, etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars, citerne, etc. Le cottage double en bois No 1645 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus prééminentes et progressives sections de la ville, et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande, sur les termes et conditions suivantes, à savoir:

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur en les acquérera de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour tier la vente. Acte de vente pardevant Busière Rozan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. R. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans affaire de Wm A. Dickson vs Wm Snaer et als No 68 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 113 borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et St-Philippe désigné par le lot numéroté 36 produisant à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt de 20 0/0 pour tier la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

Succession de Richard Rhodes

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 574, Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont un pourquoi le compte ci-après présenté par Mme Rosa Ferry, veuve de Richard Rhodes exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jos F. Walton avocat.

26 juin—26 30 juil 5

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Engler.

No 67 894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Court signé le 10 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Urquhart et Villere; ladite portion de terre est prise à une distance de soixante trois pieds sept pouces et cinq lignes de l'encoignure de la rue Villere et mesure en mesure américaine dix huit pieds dix pouces et quatre lignes face à l'avenue St Roch sur cent dix sept pieds et dix pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est composée de la plus grande portion du lot No 7 dudit îlet le plus près de la rue Villere, le tout d'après un devis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer le 6 janvier 1895, annexé à l'acte d'achat en ceci mentionné par le vendeur dudit Albert Spitzfaden, Jules Abadie par acte pardevant Henry P. Labatut, notaire.

Les améliorations consistant en un neuf et attrayant cottage en bois, avec deux étages dans le fond, connu comme le No 1331 avenue St Roche, entre les rues Villere et Urquhart, contenant vestibule, escalier dans le fond, et 4 chambres, le tout en parfait état, avec citerne, hangar et grande cour. La cour et l'allée sont en briques, la maison est peinte, elle est agréablement située et est dans un voisinage attrayant, se loue pour $10 par mois. Conditions, comptant. Acte de vente pardevant H. L. Tolmas, notaire, aux frais du acquéreur.

Bernard Titche avocat.

16 juin—16 21 28—juil 5 12 19 26

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur.

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford Veuve de Patrick Trower.

No 70 482— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI le 30 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne hangar etc. et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Sorapagu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions — Un tiers au plus comptant, et la balance en 1 an crédit de un an en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou le prêteur d'assurance devant être transportée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold notaire au frais de l'acquéreur.

E. H. Mora avocat.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand, buvette, entrepôt, de belles étagères comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée, quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et électricité partout, trottoir et hangar sur le devant, grande hangars et écuries dans le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans l'allée de L. J. Bourgeois en banquette No 3-11 Il sera vendu à l'enchère publique, le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN encanteur, bureau 654 rue Gravier en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par Hon. L. Paxton, juge en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Dumaine, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tessier, daté le 15 mars 1864, et formant l'encoignure des rues Canal et White et mesurant trente (30) pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur en façade à la rue White de cent trente neuf (139) pieds cinq (5) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'état de 1903 devant être payé par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme.

No 69 543 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Columbus.
" " 1814-24 rue Hôpital
" " 1015-19 rue Robertson.
" " 2 rue Johnson.
" " No 12 rue Bend Roman.
" " 2215 avenue des Ursulines

MOI AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre daté le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Disvfone, notaire, le 13 mai 1901 dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire et a vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier No 802 rue Perdido dans le premier district de cette ville, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations, situé dans la 2me même District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse), St Bernard, Marais (autrefois Plaisance) et St Claude (autrefois Bons Enfants), faisant partie du lot désigné par le No sept de l'îlet No quatre. Ledit lot mesurant en mesure américaine, trente-deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du côté de la propriété de Fermaut et les représentants et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du côté de la propriété des frères De Marcy ou de leurs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. F. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876 annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers ancien notaire le 2 juin 1876. Ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux tiers de pieds de face à la rue Hôpital sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Claiborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St-Philippe, faisant partie d'un lot désigné par le No cent de l'ancien plan fait par L. Bringier daté le 26 juillet 1836 déposé en l'étude de L. Foulon, ancien notaire laquelle portion de terre mesurant en mesure française vingt sept pieds de face à la rue Johnson vingt huit pieds deux pouces et une ligne de profondeur, quarante six pieds cinq pouces sur la ligne du côté du lot No 69 et cinquante sept pieds un pouce et huit lignes, plus ou moins sur la ligne divisant de l'autre portion dudit lot No 70.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet et Jackson), Palmyre, Roman et Derbigny, lequel lot est situé à une distance de soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Gasquet et Roman et mesurant quarante huit pieds six pouces de face sur la rue Roman sur une profondeur entre lignes parallèles de vingt sept pieds, plus ou moins.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dès gué par le No cinq dans l'îlet No 287 borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et Hopital et mesurant trente huit pieds six pouces de face à la rue Ursulines sur cent dix huit pieds de profondeur.

A des conditions de un tiers ou plus comptant et la balance en 1 an en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente devant être passés pardevant George Montgomery notaire en cette ville et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1903 sur la propriété vendue devant être assumées et payées par les acquéreurs respectifs en dessus et en plus du prix de l'adjudication et de dépôt avec l'encanteur dix pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

AUG. HUARD, Encanteur
Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Bourse.

7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété encoignure Conti et Rempart, Nos 1039-1043 rue Conti.

Propriété No 1031-1033 rue Conti.

Propriété No 2747 rue Dumaine.

Terrains vacants rues Dumaine, White et St-Philippe

SUCCESSION

—DE—

FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—Le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la salle d'encan de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en cette ville en vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le premier juin 1903, rendu dans l'affaire de la susdite succession et pour le compte de la dite succession les propriétés immeubles suivantes à savoir:

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Rempart, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances qui lui appartiennent, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 95, compris entre les rues Conti, Rempart, St Louis et Bourgogne, ledit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Conti et Rempart, et mesure 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Conti, par 176 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et forme à la rue des Remparts, le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, arpenteur le 16 janvier 1895, annexé pour recours à un acte passé devant Michel V. Duran notaire public en cette ville le 19 janvier 1895.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti. A savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé dans le deuxième District de cette ville, du côté nord de ladite rue Conti, entre les rues Bourgogne et Rempart (dans l'îlet No 95), compris entre les susdites trois rues et la rue St Louis mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et commençant à une distance de 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Rempart et Conti. Le tout conformément au susdit croquis d'Edgar Pilié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895 annexé au susdit acte passé devant le notaire public Duran le 19 janvier 1895 avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits et circonstances quelconques y appartenant.

3° Quatorze certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 303, compris entre les rues Broad, Dumaine, St Philippe et White désignés par les Nos 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, sur un plan dressé par Jacque H. Pilié arpenteur, daté le 17 janvier 1853 et déposé pour recours en l'office de Etienne Rodin, alors notaire public en cette ville. Les lots Nos 3 et 4 se joignent et mesurent en mesure américaine comme suit: A savoir: Le lot No 3 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de large, dans le fond, par une profondeur de 175 pieds et 2 pouces sur la ligne divisant ce lot No 2, et de 174 pieds 11 pouces et 8 lignes sur la ligne séparant du lot No 3, et 174 pieds 9 pouces et 4 lignes du côté opposé. Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 se joignent et mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir: Les lots 12, 13, 14, 15 et 16, chacun 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond par une profondeur irrégulière de 179 pieds, 9 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 12 des lots Nos 3, 4, 5 et 11, et de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 16 du lot No 17. Et le lot No 17, 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34 et 35 se joignent et mesurant chacun, en mesure américaine 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dumaine 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond, excepté le lot No 30 dont la largeur dans le fond est de 29 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une profondeur irrégulière de 178 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 35 des lots Nos 3, 2, 1 et 36, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 30 des lots Nos 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs la balance en 1 an en un crédit de un an en un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et toutes les clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur et ce jusqu'au paiement final des susdits billets, et de transférer et de diriver les polices d'assurance aux porteurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant de l'adjudication auront à rembourser les primes d'assurance pour ces termes non expirés, devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante 1903 et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés pardevant Edgar Grima notaire public, en cette ville aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur dûment licencié en cette ville.

Voyez les plans à la Bourse.

Carleton Hunt, avocat

7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plomber, Balgnoires, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 134 rue Carondelet, MERCREDI, le 8 juillet 1903 à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu en détail, en vertu d'un ordre de vente rendu le 12 juin 1903 dans l'affaire de L. Lederback Company Limited versus ses créanciers No 69 871. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, rue 338 et 340 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez.

En vertu de l'inventaire des bains sanitaires, stock de plomber, tuyaux, assortiment et matériaux et comptes courants, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

B. R. Forman avocat.

27 juin—27—juil 5 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Bail et la Clientèle, etc.,

De la Buvette de Premier Ordre, No 814 rue Gravier

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70,756 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet LUNDI, 6 juillet 1903 il sera vendu à l'enchère publique à 11 heures A. M. en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903 de l'Hon. George H. Theard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée les articles ci-après décrits sur les lieux No 814 rue Gravier, entre les rues Carondelet et Baronne.

1. Le terme non expiré du bail expirant le 1er octobre 1904, au taux de quinze cents dollars par an et la clientèle dudit commerce.

2. Le contenu dudit buvette comprenant un coffre-fort en fer à combinaison, 2 cash registers, 3 grands éventails électriques, 1 petit éventail électrique, lumières, bouteilles de lait en ouvre rouge, verreries, vins, liqueurs, portraits, gravures, chaises, tables, tourichettes, couteaux, nappes, serviettes, etc.

Aussi sur les lieux, No 912 rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, 1 heater pour whiskey, vin rouge, vin blanc, 4 dos de Porto liqueurs assorties, damejannes, pupitres, presse à lettres, etc.

Les contenus du local ci-dessus seront vendus tels qu'ils seront le jour de la vente. Ceci est une occasion de se procurer un commerce prêt à en pleine opération.

Conditions—Comptant

25 juin—25 28—juil 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Canal.

No 129, RUE DUPRÉ.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré, retiré du trottoir, sous une barrière en fer contenant galerie, grand vestibule, salons doubles, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond un hangar contenant chambres pour lavage et dépense, etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gaz partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées en briques, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit:

Trois certains lots de terre situés se étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Gayoso et l'avenue Cleveland, désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean ingénieur civil et voyer, daté le 23 mars 1905, annexé et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph notaire public en cette ville sous date du 23 mai 1905, et aussi sur un plan fait par S. G. Du Isle voyer, daté le 17 février 1893, et annexé à un acte passé par devant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 avril 1893, et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan de S. G. Du Isle ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit: A savoir: les lots Nos vingt et vingt et un mesurent